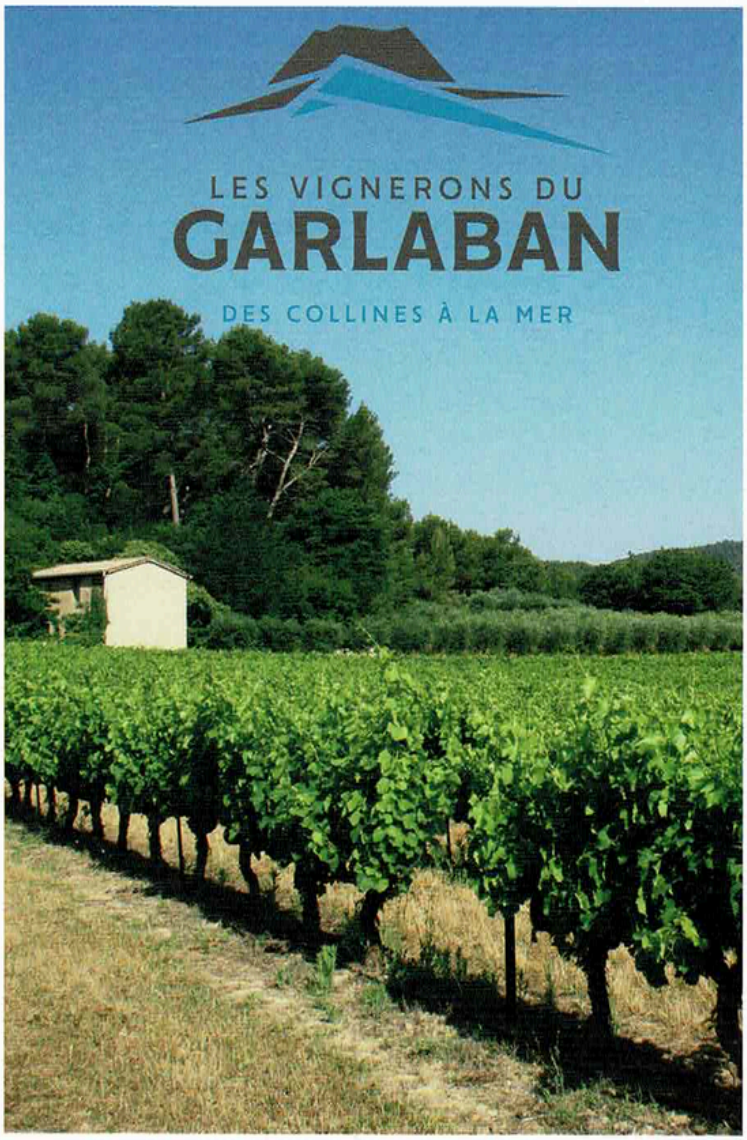
Avec les Vignerons du Garlaban...

Guide de découverte



Le sentier des Vignerons d'Auriol

Départ de la cave coopérative

- Circuit des Encanaux : 15 km
- Circuit de la source de Noël : 10 km
- Boucle des cépages : 7 km

Réseau
«Sentiers des Vignerons coopérateurs des Bouches-du-Rhône»
Fédération des Caves Coopératives 13

Bienvenue à la Cave

Créée en 1924, la cave coopérative d'Auriol s'est progressivement développé jusqu'aux années 1970.

Avec l'arrivée de l'autoroute et l'urbanisation de la commune, le déclin du raisin de table, la production a commencé à baisser.

C'est donc à la fin des années 80 que les responsables des coopératives d'Auriol et des communes voisines ont commencé à discuter pour envisager l'avenir en se regroupant. Les caves coopératives de La Destrousse, Gemenos, Cuges-les-Pins et Saint-Zacharie ont donc successivement rejoint la coopérative d'Auriol. C'est la naissance des VIGNERONS DU GARLABAN, rocher cher à Marcel Pagnol et visible par l'ensemble de nos coopérateurs.

Puis en 2005, avec l'arrivée de la coopérative de La Ciotat, la cave est rebaptisée LES VIGNERONS DU GARLABAN ET DU GOLFE D'AMOUR. D'où notre slogan : Des collines à la mer.

Aujourd'hui, si le nombre de «petits coopérateurs» a tendance à diminuer, des jeunes prennent le relais avec une orientation maraîchage-viticulture.

En 2018, un nouveau tournant s'est produit dans l'histoire de la cave : «la sortie de village» de notre coopérative, presque centenaire, pour la construction d'une cave moderne sur la route de Saint Zacharie. Cet outil permettra de bonifier au mieux l'expression de notre terroir dans les 3 couleurs et perpétuer notre vieille histoire viticole.

Nous vous invitons à l'issue de votre promenade à venir déguster nos produits (AOP Côtes de Provence, IGP, Cuvée BIO) dans notre magasin d'Auriol (mais aussi à Gémenos, La Destrousse et La Ciotat), ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Ouvert à La Destrousse le dimanche matin de 9h à 12h30.



Du bon usage du sentier

Restez sur les sentiers balisés

Certains sentiers parcourent des propriétés privées. Ne sortez pas des limites.

Vous devez garder le contrôle de votre chien pour éviter le dérangement de la faune sauvage et des troupeaux.

En période de chasse, une bonne cohabitation garantit la qualité du loisir pour tous.

Vous allez croiser d'autres sentiers balisés, suivez bien les marques et reportez vous au guide de découverte lorsque vous stopperez devant les bornes marquées « Vignerons du Garlaban et du Golfe d'Amour ».

Réglementation

Du fait des forts risques d'incendie, l'accès aux espaces naturels est réglementé en été. Les panneaux d'information ou le 0811 20 13 13 – (coût d'un appel local) vous renseigneront sur les possibilités d'y accéder.

Faire du feu, jeter des cigarettes, camper, laisser des détritus et pratiquer des sports mécaniques sont interdits. Afin de préserver la qualité et la diversité des espèces, la cueillette est également proscrite.

Respectez la réglementation en vigueur

La Cave des Vignerons du Garlaban en chiffres:

Nombre de vignerons	200
Superficie agricole	150 hectares
Volume de production Équivalent en litres Équivalent en bouteilles de 75 cl	10 000 hectolitres 1 000 000 litres 1 250 000 bouteilles
AOP Côtes de Provence	2000 hectolitres dont 600 en bio
IGP Pays des Bouches-du-Rhône	8000 hectolitres
Vin Rouge	25 %
Vin Rosé	70 %
Vin Blanc	5 %

1 LES VIEUX VILLAGES COULENT DE SOURCE !

Les nombreuses sources du Massif de la Lare sont autant de lieux où les hameaux se sont développés.

LA SOURCE DES LAGETS



L'eau de la source est captée dès le XVII ème siècle
Le 17 septembre 1882 : la construction d'un puits communal est projetée.

Au début du XX ème siècle il y avait encore 90 habitants aux Lagets.
Des descendants « Laget » habitent encore le hameau !
Les hameaux étaient toujours édifiés non loin de l'eau, source de vie.

LA SOURCE DE NOËL



Au quartier d'Encouron, un prénommé Noël a vécu dans la bastide en pierre, aujourd'hui en ruine, située près de la source.
L'eau s'écoule dans un bassin. Elle permettait, il y a encore peu, d'arroser les cultures en contrebas.

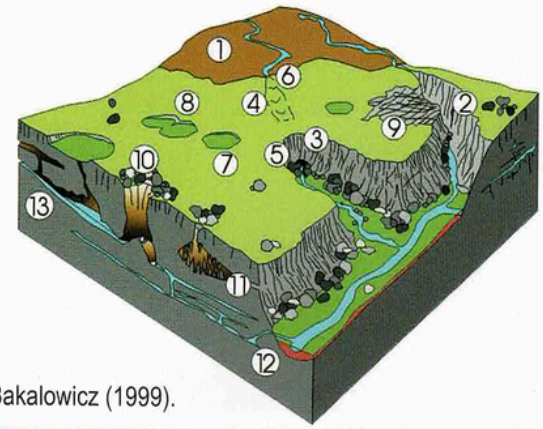
LA SOURCE DE LA GASTAUDE

Au quartier d'Encouron (Encaulon ou Encoron), cité le 7 janvier 1634 dans «une estimation des estimateurs-jurés pour le quartier d'Encaulon» ou en 1723.
«Un procès contre Jacques Pons, rentier de la Bastide d'Encaulon qui avait fait paître son troupeau dans le bois de la Lare, ainsi d'ailleurs qu'il en avait le droit, personne n'ayant fait d'offre supérieure à la sienne, lors de la mise aux enchères des herbages de ce défends».



La source de la Gastaude.
Remarque: le fronton a été apposé au XX ème siècle. Un doute subsiste sur son origine.

Il s'agissait d'un lieu où se trouvaient des bergeries (Caulae).
«Il y avait là une villa gallo-romaine : on y a trouvé des monnaies d'Auguste, de Tibère, de Trajan, une chevalière en or...on y voit gravé un génie ailé appuyé sur sa lance, les jambes croisées, et à ses pieds, un oiseau aquatique».
On y a retrouvé également une meule en pierre de lave ainsi qu'un pedicinus, il y avait là une huilerie romaine.
Encaulon devint La Gastaude par la famille Gastau, établie à Auriol grâce à un mariage. «Le 27 octobre 1676, Maistre Johan Gastau épouse Demoiselle Gabrielle de Baulme». C'est la fille du notaire qui s'unit à un Gastau. Dès 1697, il y a des Gastaud occupant les premières fonctions.
En 1757, le premier Consul est Gabriel de Gastaud, avocat à la Cour qui a acheté sa particule et donné son nom au patrimoine La Gastaude. Il n'y a plus de Gastaud à La Gastaude. Aujourd'hui le quartier de la Gastaude se détache de celui d'Encouron.



© M. Bakalowicz (1999).

1. Terrains non karstiques
2. Canyon
3. Reculée
4. Vallée sèche
5. Résurgence
6. Perte
7. Doline
8. Ouvala
9. Lapiaz
10. Aven
11. Grotte
12. Source
13. Rivière souterraine

Le massif de la Sainte-Baume est une zone karstique majeure de la Basse-Provence. Véritable éponge minérale, favorisant et captant les eaux de pluie pour les restituer sous forme de nombreuses rivières et rivières souterraines.

PAS À PAS

LES CIRCUITS COURTS (BOUCLE DES CÉPAGES 7 KM OU CIRCUIT DE NOËL 10 KM)

1. Depuis le parking de la cave coopérative vinicole d'Auriol, prendre le chemin sous les arbres en direction de Saint-Zacharie, gravir les marches dans les restanques pour atteindre la voie romaine. La suivre à gauche jusqu'au chemin revêtu des Lagets.

2. Monter à droite dans la pinède et entre des propriétés.

3. A une fourche, rester à droite. Suivre la route qui vire à 90 °. Continuer en montant. Longer des vignes.

4. Pour effectuer le circuit court de 7 km, suivre à droite la piste DFCI SB 200. Après la barrière, prendre à droite la piste qui descend en surplombant les vignes. D'abord en lisière de forêt, elle continue en balcon sous les pins en longeant les habitations des Hélianthes. Aller au point 10. Pour effectuer le circuit court de 10 km, après les vignes, avant le N° 1974, franchir le câble et descendre à gauche entre vignes et exploitation apicole. Au bout, prendre la piste à droite qui part à plat puis descend. A une fourche rester à gauche en descente.

5. A la suivante, descendre le chemin à droite le long des oliviers. Poursuivre en sous-bois, puis rester à droite. A la fourche, descendre à gauche. En bas, prendre à droite entre les vignes.

6. A la route revêtue, prendre à gauche. Descendre la première piste en terre à droite. Passer entre les maisons jusqu'à la source de La Gastaude.

7. Revenir au point 6. Suivre la route revêtue. Après la plantation de noyers, au n° 1227, rester à gauche puis, suivre à droite le chemin de la Source de Noël.

8. Vous allez traverser des plantations d'arbres fruitiers, leurs propriétaires autorisent le passage des randonneurs, nous vous remercions de ne pas cueillir les fruits. Après la première plantation d'oliviers, traverser la parcelle de poiriers à droite, en direction du chemin montant vers la source de Noël. La passer et monter à gauche entre les ronces. Rester à droite. Passer le câble de fermeture. Prendre la piste à gauche. Après une épingle, monter tout droit, le long des cultures en terrasse. En haut, au poteau directionnel SB 75 « Bleu - Pont des Encanaux par les Hélianthes - 50 min - 2,8 km », prendre à droite.

9. Suivre à gauche la piste DFCI SB 200. Après la barrière, prendre à droite la piste qui descend en surplombant les vignes. D'abord en lisière de forêt, elle continue en balcon sous les pins en longeant les habitations des Hélianthes.

10. Au carrefour, passer la barrière à droite et dévaler le chemin bétonné de l'horloge. Après un point d'apport volontaire de déchets (PAV), descendre à gauche dans le chemin de Vède aux Estiennes. Traverser la D 45a (! Prudence), prendre en face le chemin du Petit Pont, le long du ruisseau de Vède. Franchir le pont pour rejoindre le chemin de Saint-Francet. Monter à droite. Dépasser le parcours aventure. Longer vignes et vergers jusqu'à l'oratoire.

14. Descendre le chemin de la Magdeleine à droite. Retrouver des vignes et champs. Suivre à gauche le chemin de la Barrière. Passer devant un bassin désaffecté et la ferme animalière. Arriver sur la D 560, à droite retrouver la D 45a en direction de la Sainte-Baume. A gauche, après un PAV, passer le câble et monter sur la piste en terre de la voie romaine, pour rejoindre le parking de la cave.

LE CIRCUIT DES ENCANAUX (15 KM)

10. Au carrefour, continuer tout droit, monter la piste, passer le poteau directionnel SB 76 « Jaune - Pont des Encanaux - 25 min - 1,3 km ». En balcon, continuer la piste tout droit. Passer le poteau directionnel SB 77 « Jaune - Pont des Encanaux ». Monter et rester à droite. Au poteau directionnel SB 70, descendre à droite.

11. Au poteau directionnel SB 69, emprunter le pont à droite. Puis, suivre la piste du haut. Au poteau directionnel SB 24, poursuivre tout droit. Au poteau directionnel SB 68 « Bleu - La glacière - 10 min - 0,5 km », prendre à gauche. Monter le chemin. Après une épingle, à la fourche rester à droite en montant, puis, descendre vers la glacière. Emprunté le chemin équipé d'une lisse.

12. En bas, aux panneau d'information randonnées et poteau directionnel SB 23 « Jaune - Pont des Encanaux - 15 min - 0,7 km », prendre à droite. Monter par la piste DFCI SB 101 le long du ruisseau. A la fourche prendre à gauche le parcours sportif. Après le pont, suivre à gauche, SB 69 « Bleu - Les Lagets par les Hélianthes - 50 min - 2,9 km ». Descendre en suivant le ruisseau puis en balcon. Après une table de pique-nique, monter raide en lacets. En haut, franchir un ressaut rocheux par les marches. Suivre tout droit le chemin en balcon. Rester à droite. Monter, passer le SB 77 « Bleu - Les Lagets - 35 min - 1,8 km ». Prendre à gauche, la piste en balcon. A une fourche, poursuivre à gauche.

13. Après SB 76 « Jaune - Pont de La Vède - 15 min - 0,7 km », dévaler à gauche le chemin bétonné de l'horloge. Après un point d'apport volontaire de déchets (PAV), descendre à gauche dans le chemin de Vède aux Estiennes. Traverser la D 45a (! Prudence), prendre en face le chemin du Petit Pont, le long du ruisseau de Vède. Franchir le pont pour rejoindre le chemin de Saint-Francet. Monter à droite. Dépasser le parcours aventure. Longer vignes et vergers jusqu'à l'oratoire.

14. Voir point 14 sur «circuit court»

SCHÉMA DES CIRCUITS

